

Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

**Formation Soutien Communautaire
PERSONNES SEULES
Bloc 7**

**Appropriation du milieu et
exercice de la citoyenneté**

**Mercredi 24 novembre 2010
Centre Saint-Pierre
Salle 1205**

Lutter contre l'exclusion sociale : la mobilisation par le logement communautaire



*Une organisation
en mouvement*

Parole d'excluEs

Parole d'excluEs: premier coup d'œil

- Trois champs d'action
 - **Transformation**
 - Agir sur le terrain par des projets collectifs transformateurs et viables
 - **Compréhension et diffusion**
 - Apprendre de nos expériences et des savoirs des autres et les diffuser
 - **Défense des droits**
 - Prendre position et promouvoir l'exercice réel des droits

Parole d'excluEs :
Pourquoi et comment en parler ?

Une approche atypique qui fonctionne !

- Des acteurs très diversifiés qui agissent dans un sens commun (citoyens, intervenants, universitaires, militants): chacun son savoir
- Une volonté d'allier en permanence action et réflexion
- Un pouvoir réellement partagé
- Pour en parler, une analogie qui fonctionne: la cuisine

Parole d'excluEs

1. Quelques éléments d'histoire
2. Une réflexion sur l'exclusion sociale
3. La mobilisation : un processus permanent de prise de parole
4. Des ingrédients, des cuisiniers
5. Cuisiner ensemble
6. Aspects financiers
7. Ce qu'il faut retenir



1. Quelques éléments d'histoire



Parole d'excluEs

4

- À l'origine : un idéateur (porteur du projet)
 - le film (2005)
 - la tournée (2006)
- Une démarche qui repose sur :
 - de nombreuses années de pratique
 - la réflexion, l'échange et le questionnement
 - une remise en question d'une pratique dominante
 - Le regard sur l'exclusion
 - Les formes de lutte contre l'exclusion

De la cogitation à l'action

- La création du Collectif (2006)
 - Issu du bilan de la tournée
 - Volonté de passer à l'action
- Le projet de mobilisation contre l'exclusion par le logement communautaire (2007-2010)
 - Montréal-Nord
 - Hochelaga-Maisonneuve



2. Une réflexion sur l'exclusion sociale



Parole d'excluEs

7

- Une autre vision de l'exclusion...

- Produit de sociétés inégalitaires
- Pas une caractéristique individuelle
- Processus de privation

Refus du fatalisme : elle peut être combattue !

- Amener des réponses par l'action collective

- Agir sur les causes
- Favoriser la prise de parole

Construire un avenir où chacun ait sa place

- Améliorer les conditions de vie
- Contrer l'exclusion économique et sociale

Construire un avenir où chacun ait sa place

- Un logement de qualité
- Un quartier où il fait bon vivre
- Des places en garderie
- Des équipements collectifs accessibles
- La reconnaissance de la qualification et de l'expérience
- Un revenu (emploi, etc.)
- Son mot à dire



3. La mobilisation : Un processus permanent de prise de parole



Une alliance fondatrice

Parole d'excluEs

Une organisation vouée
à la lutte contre l'exclusion
sociale

- Une vision de l'exclusion
- Des principes
- Des valeurs

La Shapem

Un organisme visant la
construction de communautés

- Le logement
communautaire comme
levier de revitalisation
urbaine

Transparence, confiance et respect intégral des missions de chacun

Une recette ?

Des ingrédients essentiels

- La réalisation d'un besoin fondamental : habiter un logement de qualité
- Un territoire : pauvreté et exclusion sociale
- Un local citoyen ouvert sur la communauté
- Créer du lien social et développer une vie associative
- Définir ses besoins et aspirations
- Interpeller les pouvoirs publics

Organiser la rencontre entre vision de l'exclusion et prise de parole : **MOBILISER**

Mobiliser, mais comment on fait ?

- **Un système économique non monétaire qui crée du lien social**
 - L' Accorderie
- **Un processus permanent de mobilisation et de participation citoyenne**
 - Différent de la concertation des structures
 - Une population locale qui se mobilise
 - Initiatives citoyennes
 - Du concret et des succès

Le rôle de *Parole d'excluEs* = rendre possible cette rencontre

- Un processus qui demande
 - Animation
 - Accompagnement basé sur un système de valeurs
- Des efforts et un travail continu
 - Une réflexion permanente liée à la pratique
 - Un soutien à l'organisation
- Un partenariat avec des organisations communautaires locales pour promouvoir et accompagner le projet



4. Des ingrédients, des cuisiniers



Parole d'excluEs

16

Une recette ?

5 cuisiniers

-Parole d'excluEs

-La Shapem

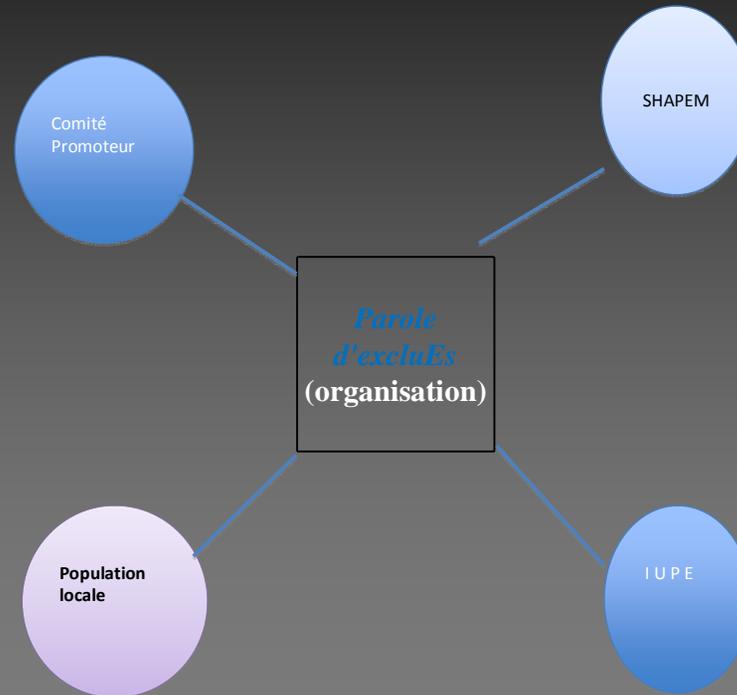
-Les citoyens

-Le comité promoteur

-L'incubateur universitaire

Parole d'excluEs (IUPE)

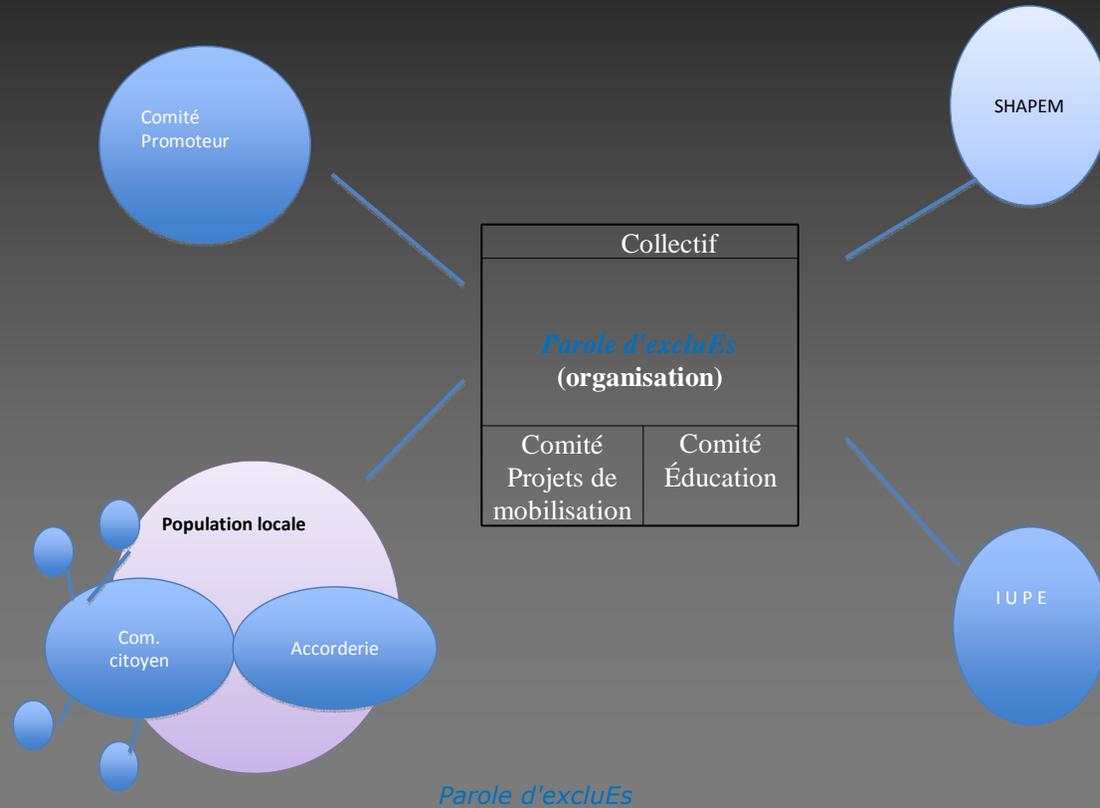
Un système d'acteurs 1

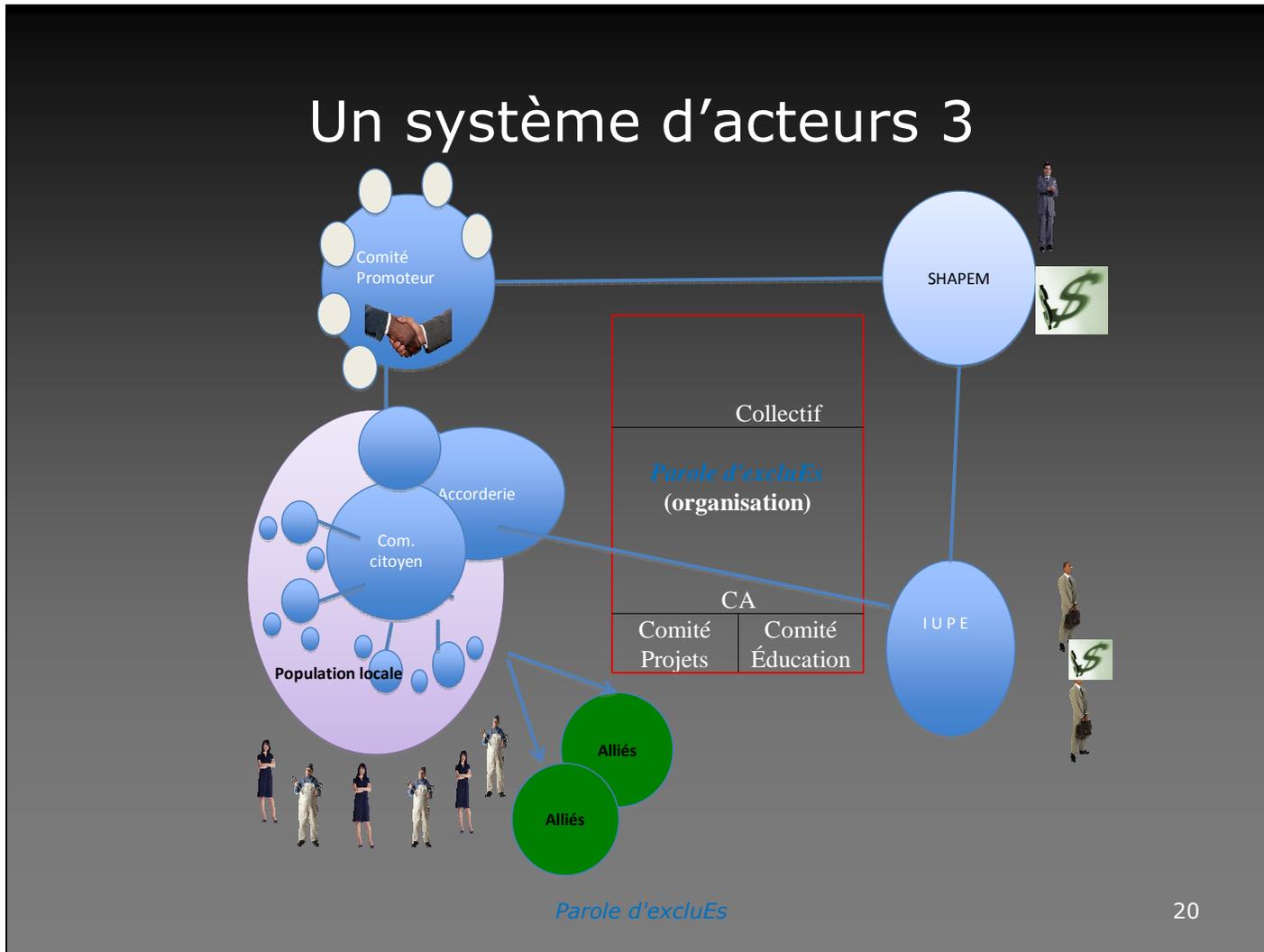


Parole d'excluEs

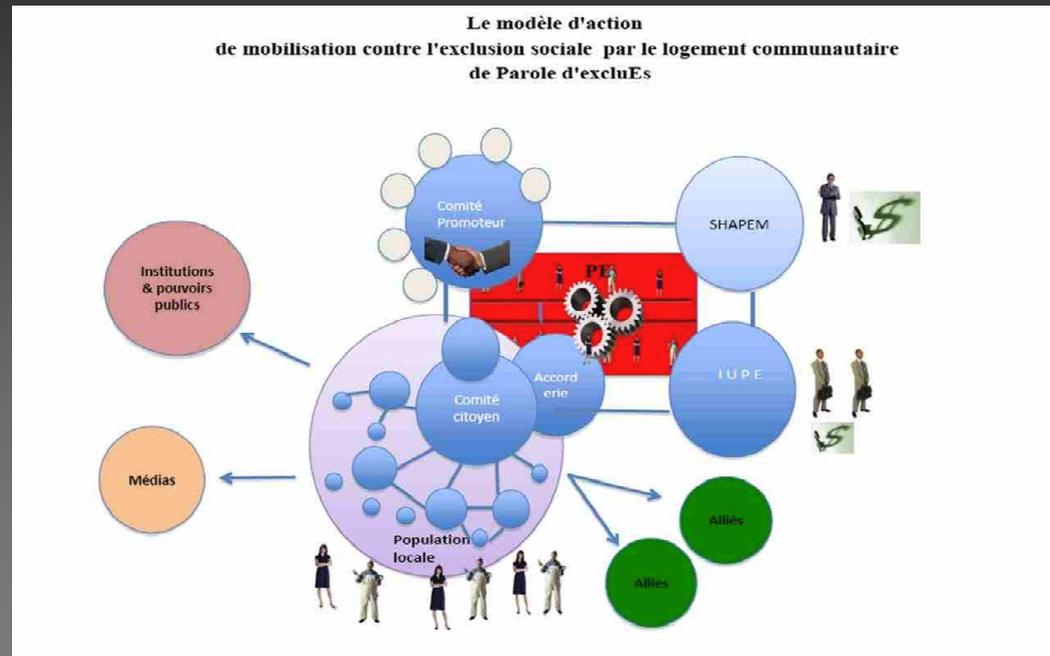
18

Un système d'acteurs 2





Un système d'acteurs





5. Cuisiner ensemble



Parole d'excluEs

22

Se doter d'un système de pilotage approprié

- Des instances de gouvernance et de travail
 - Les classiques: assemblée, CA, CE
 - Un collectif (tous les membres)
 - Des comités et sous-comités
- Des instances de pilotage terrain
 - Des résidents mobilisés : comités citoyens
 - Un milieu supportant : le comité promoteur
 - Des institutions facilitantes : le comité multisectoriel

Aspects financiers

- Un financement par projets
 - MAMROT
 - Emploi-Québec
 - Direction Santé publique
 - etc.
- Objectifs visés
 - Financement récurrent
 - Toujours financement par projets
 - Autofinancement (mouvement)



6. Ce qu'il faut retenir



Parole d'excluEs

25

- a) Agir sur les causes de l'exclusion sociale
- b) Avoir un modèle d'action de mobilisation contre l'exclusion sociale par le logement communautaire... en perpétuelle évolution
- c) Pas une organisation de services
- d) Être novateur et réceptif (sortir de ses propres cadres, se remettre en question)
- e) Une organisation, un mouvement en devenir

f) Ne pas perdre le nord ou la recette de vue

- Agir sur le terrain par des projets collectifs transformateurs et viables : la mobilisation
- Apprendre de nos expériences et des savoirs des autres et les diffuser
- Prendre position et promouvoir l'exercice réel des droits



Alors... ça vous ouvre l'appétit ?

Échanges avec les participant-e-s

Monsieur Patrice Rodriguez présente le concept d'Accorderie, un système d'échange de services qui regroupe toutes les personnes intéressées à échanger entre elles différents services. L'échange repose sur le temps et non l'argent.

Question : En supposant que j'ai besoin de services que je vais payer en temps, est-ce que je me base sur le temps de services que j'ai offerts ou sur ceux que j'ai reçus?

Patrice Rodriguez : L'Accorderie repose sur un système de membership. Lorsque l'on devient membre, on doit identifier trois services que l'on peut offrir. Chaque Accordeur met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. À peu près n'importe quel service peut être offert. Cela peut aller de conseils de cuisine à la restauration de meubles en passant par l'apprentissage de sports, la garde d'animaux, etc. En fait, nos services sont divisés en trois parties : Les services courants, les services spécialisés et les services de passion. Tous ces services sont intégrés dans une base de données où tout est codifié. Par exemple 100 – Gardiennage, 107 - Langues / Littérature ou 199 – Divers. Quand on fait une recherche dans cette base de données, on a accès aux coordonnées de la personne qui offre ce service. On peut contacter la personne directement ou alors passer par Paroles d'ExcluEs qui va faire l'intermédiaire. En général, les personnes s'organisent à partir de la demande. Enfin, la personne nous contacte pour débiter ou créditer les heures de travail. La qualité du travail est également contrôlée.

Question : Trouve t-on des personnes endettées dans ce projet ? C'est-à-dire qu'elles consomment beaucoup, mais ne donnent pas en échange...

Patrice Rodriguez : Non. Par contre, l'opposé arrive souvent. Les personnes vont offrir leurs services, mais ne pensent pas en prendre : il y a encore cet esprit de bénévolat. Il y a le plaisir d'offrir, mais la gêne de demander. Au-delà du service, l'Accorderie ne fonctionne adéquatement que s'il y a offre et demande. On peut aussi faire dérailler la machine s'il n'y a plus de demande. Pour éviter cela, un système de régulation est fait via un état de compte au niveau des heures. Dans une Accorderie, le seul bénévolat est celui de la participation aux réunions du conseil d'administration. Chaque Accordeur est rémunéré, pour le temps offert, par des heures qu'il ou elle pourra utiliser à son tour pour recevoir un autre service.

Question : Vous avez parlé plus tôt de crédit. Comment cela fonctionne, car on parle là d'argent. Est-ce un prêt solidaire ?

Patrice Rodriguez : Le prêt solidaire se base sur une entente avec la fondation Beati. À Montréal-Nord, on a une mise de fonds de démarrage de 10 000\$. Le principe de gestion est le même que pour l'Accorderie. La permanence de Paroles d'ExcluEs est là pour faire vivre ces projets. L'office de protection des consommateurs reconnaît le prêt solidaire comme il reconnaît les prêteurs sur gages. Un comité de prêt va être mis sur place et va gérer le processus. Par exemple, j'ai besoin de 500\$ et je fais une demande au prêt solidaire. La raison de la dépense ne sera pas questionnée, car on part du principe que la personne sait ce qu'elle fait. On va par contre voir la capacité à rembourser, voir si la personne est membre et comment il est face à l'organisme. Une ouverture de dossier va être chargée (en heures, via l'Accorderie). La permanence va référer la demande à un comité de prêt pour voir la demande et rencontrer la personne. Ces personnes-là seront, elles aussi, payées en temps. On reste toujours dans la notion d'équilibre entre l'offre et la demande. Nous sommes en train de le mettre en place à Montréal, mais à Québec, ce projet est en place depuis un moment déjà. Au début, ils avaient présenté cela comme un service et c'était une erreur. Depuis, ils ont intégré cela comme un service aux membres par les membres. Pour chaque dollar prêté, il y a trois prêts qui suivent : le même dollar est remboursé trois fois par les membres.

Question : Quel est le pourcentage des personnes qui s'impliquent dans les comités ? Quel est celui des personnes du quartier ?

Patrice Rodriguez : Pour le secteur de l'îlot Pelletier seulement, on compte près de 6 000 habitants. Certains viennent de la SHAPEM, d'autres non. En ce qui concerne l'Accorderie, il y a des personnes provenant de l'extérieur du quartier. Le groupe d'achat, de son côté concerne bien entendu des personnes géographiquement proches. La mobilisation est variable selon les enjeux. La sécurité, par exemple, est importante pour les gens, d'autres le sont moins. Le regroupement citoyen était jusque-là comme une instance informelle, mais il est en cours de consolidation pour qu'il soit plus indépendant de Parole d'ExcluEs. Concrètement, nous visons à ce qu'il devienne autonome.

Question : Et au niveau fiscal, n'y a-t-il pas une obligation de traiter ces échanges de services au niveau provincial et fédéral ?

Patrice Rodriguez : L'Accorderie n'est pas un échange d'objet, ce sont uniquement des services. Cela permet de ne pas avoir à débattre sur la valeur de l'objet, par exemple la valeur d'un réfrigérateur versus une tasse à café. En basant le tout sur le temps, ce problème est réglé. De plus, l'Accorderie n'offre pas de services, elle met juste des personnes en relation pour qu'elles négocient entre elles le temps à offrir ou à demander.

Question : Où est située Paroles d'ExcluEs ? Avez-vous des locaux ?

Patrice Rodriguez : Paroles d'ExcluEs loue un espace à la SHAPEM. Nous avons enfin obtenu un local qui va être financé via des fonds publics.

Commentaire : En France dans les années 80, il y avait un système similaire à l'Accorderie dans un village et l'État était entré dans le dossier. Ça s'appelait un système de libre-échange et c'est en train de se mettre en place en Europe.

Question : Vous avez touché dans votre présentation la notion sécurité et de la prostitution. A Hochelaga-Maisonneuve, il y en a. On a rencontré la députée Carole Poirier à ce sujet. Dans vos logements, acceptez-vous des personnes qui se prostituent ?

Patrice Rodriguez : En fait, notre mission n'inclue pas la sélection des locataires. C'est la SHAPEM qui fait la sélection et à ma connaissance il n'y a pas de critère d'exclusion. Paroles d'ExcluEs n'a pas d'approche clientéliste, compte tenu de notre lecture de l'exclusion. Qui que ce soit voulant participer au projet de mobilisation peut le faire. On a des personnes avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de jeu, etc. Tant que la personne participe à la mobilisation, c'est tout ce qui compte. Ce n'est pas le fait que la personne consomme ou se prostitue qui nous donnera le droit de lui interdire de participer. En général, quand une personne se prostitue, elle n'en parle pas trop, ce type de pratique est encore tabou. Je vois que sur le thème de la sécurité, les résidents sont très sensibles. La violence est toujours présente, le *grand ménage* n'a jamais été fait comme le disait la police. La prostitution était dans l'immeuble et il y avait du trafic de drogues aussi. Les premières personnes à identifier les problèmes étaient les locataires. Nous avons alors interpellé la SHAPEM pour tenter de régler le problème.

Question : Quand la personne a un bail signé en bonne et due forme, comment on fait lorsque l'on rencontre un souci comme ça ?

Patrice Rodriguez : ce point est intéressant, car on touche ici au besoin d'une population particulière. Entre le moment où la population réagit et le moment où le problème est réglé, il y a toujours un délai. On interpelle les organisations responsables dans le dossier. Nous ne sommes pas des intervenants psychosociaux et ne voulons pas l'être. À Hochelaga-Maisonneuve, la prostitution est si présente qu'une ressource adaptée est nécessaire à ce sujet. On accueille quand même les personnes, même si elles se prostituent. On peut faire des changements radicaux auprès de certaines personnes, juste avec l'action collective.

Participant-e : Nous avons fait de notre côté un projet avec les locataires qui s'appelle « *Ma sécurité au sortir de la rue* » et ce projet vise à pousser la réflexion des locataires sur la sécurité, l'insécurité et leur responsabilisation par rapport aux problématiques rencontrées.

Compte-rendu des ateliers

Question : Partagez-vous la vision de Paroles d'ExcluEs, toute la notion de société inégalitaire, processus de privation, etc. ?

Participant-e : Je suis parfaitement d'accord avec la définition de l'exclusion de Paroles d'ExcluEs. Le moteur de notre société est l'argent. Quand on n'a pas d'emploi, on n'a pas d'argent. Quand on n'a pas d'argent, on n'a pas de reconnaissance.

Participant-e : C'est dur de dire qu'une personne subit l'exclusion, car parmi les personnes marginalisées, il y a des exclus. Ce sont les exclus des exclus : ils sont rejetés entre eux. Je me demande à partir de quand on est exclu ?

Participant-e : N'oublions pas que des territoires sont géographiquement exclus, car dans ils sont dans des « No man's land ». Il arrive que les gens doivent s'organiser pour vivre.

Participant-e : À Hochelaga-Maisonneuve, Paroles d'ExcluEs font des activités de quartier et leur impact est positif. Même les personnes riches participent aux actions de Paroles d'ExcluEs car ils se sentent concernés par la situation du quartier.

Participant-e : D'un cote on a le travailleur social et de l'autre côté, on a un regard sur la société. Par exemple, la médecine communautaire. Il y a un équilibre qui se fait mais des personnes se retrouvent entre les deux milieux.

Question : Que pense-t-on des réponses proposées par Paroles d'ExcluEs ? La mobilisation est-elle un processus permanent de prise de parole ? Faut-il donner la parole ?

Participant-e : Dire « *Donner la parole* » est assez innocent. C'est joli, ça sonne bien mais qui le fait réellement ? Donner la parole, c'est écouter aussi mais ce n'est pas nouveau comme concept. C'est la base du soutien communautaire !

Participant-e : Un acte est plus fort quand il est fait collectivement que lorsqu'il est fait individuellement. Il faut collectiviser l'ensemble.

Participant-e : Lors de la marche des femmes, on est allée à Rimouski et le nombre de femmes qui étaient présentes a permis à faire bouger les médias et on peut dire qu'il y a eu un impact. On a pourtant presque pas d'effets à ce jour. Les impacts ne se voient pas toujours.

Participant-e : Il y a des personnes qui découvrent qu'elles peuvent se mobiliser et qu'elles peuvent faire avancer les choses. Ce sont des agents provocateurs. On n'est plus en 1970 où la mobilisation était de mise. À ce jour, l'empowerment reste un succès, mais il se fait, petit à petit et se voit à petite échelle.

Participant-e : Nous avons plus de chances d'être entendus si nous sommes nombreux. Il faut des fondations suite aux actions, car sinon, tout tombe à l'eau. C'est une action soutenue, quotidienne, continue pour faire avancer la chose. Paroles d'ExcluEs n'a rien inventé en tant que tel et la permanence est essentielle pour faire vivre ces concepts.

Participant-e : En 2005 et 2006, il y avait des gangs de rue sur la Rue Pelletier. Aujourd'hui, il y a encore de la drogue et de la prostitution, mais la situation s'est améliorée. Il y a eu un changement et c'est cela qui compte : l'évolution. L'Accorderie est seulement un outil de mobilisation, mais ce n'est pas l'outil principal. On ne peut pas baser la mobilisation sur ça.

Participant-e : Je ne vois pas la participation citoyenne comme quelque chose qui doit aller vers l'extérieur. Pour moi, ce qui compte, c'est que les personnes prennent le pouvoir sur leur quartier, leur territoire. C'est ça qui compte. Le but premier devrait être de sensibiliser les personnes et de les faire participer. Conscientiser d'abord les personnes pour eux-mêmes pour, peut-être, conscientiser les autres. Il faut d'abord améliorer sa qualité de vie pour améliorer celle des autres. L'impact sur la personne est essentiel.

Question : En fait, il faut reconnaître que si l'on remet en question la mobilisation, pourquoi s'impliquer ?

Participant-e : Nous avons eu des luttes citoyennes avec des pétitions, des sensibilisations, des manifestations et malgré tout cela, le projet qu'on refusait se fait quand même !

Question : Que pensez-vous de toute l'idée de garder l'approche territoriale avant tout ?

Participant-e : Chez nous, on incite les gens à s'intégrer dans leur quartier et d'utiliser les services dans son territoire. Il faut que les groupes soient facilitateurs et non pas offreurs de services.

Participant-e : Moi, je travaille pour un groupe en habitation en santé mentale. On reconnaît bien que le fonctionnement de l'Accorderie se base sur le système communiste, mais c'est bien fait. Je pense qu'on pourrait mettre ça en place dans notre organisme avec un échange entre les intervenants en basant le fonctionnement et les capacités réelles des personnes et non pas sur l'offre. Donc, on commencerait en micro, dans l'organisme, pour peut-être aller en macro, avec les autres OSBL.

Participant-e : Cela me choque un peu à vrai dire, car l'État fait du demi-tarif avec le communautaire, on peut aussi appeler ça du *cheap labour*. Si le communautaire commence à prendre trop de choses, on va finir par prendre la place du gouvernement.

Participant-e : Le milieu communautaire doit se protéger et ne pas oublier ses limites. Il a quand même le point fort de permettre des systèmes parallèles.

Participant-e : En fait, on guérit la société en créant une autre société. On parlera aussi de communauté, en référence au communisme. En fait, je vois ça comme un vaccin, une chose expérimentale.

Participant-e : Au début des civilisations, les villages étaient petits, puis ils ont grandi. Les problèmes ont grandi aussi. En fait, la notion d'échelle humaine est importante pour que la société fonctionne. Ici, on est anonyme.

Participant-e : Les microsociétés sont déjà organisées, les gens de la rue sont organisés entre eux. Tout fonctionne à leur façon. Il faut les encourager, les encadrer. En fait, il faut reprendre le concept et se l'approprier. Par contre, un système d'entraide et de solidarité n'existe pas. Il n'est pas bien vu d'aider les autres des fois. Je dis cela en pensant à une personne qui est en perte d'autonomie et qui reçoit de l'aide de ses voisins. Ceux-ci se retrouvent alors obligés d'aider la personne en se disant que le CLSC ne fait pas *la job*.

Participant-e : N'oublions pas notre mission première. Nous sommes là pour offrir du logement et non pas des services de santé ou de maintien à domicile. On risque de devenir volontairement du *cheap labour*.

Participant-e : Les microsociétés comme l'Accorderie se font sur une base volontaire. La notion de plaisir reste la principale raison pour que ça marche.

Participant-e : Il arrive qu'aider quelqu'un est devenue une *trap*. J'ai travaillé dans un OSBL où une aînée n'avait pas de services des CLSC. L'OSBL passe son temps à réexpliquer au CLSC son mandat, sa mission et les limites de son rôle.

Participant-e : La présentation de Paroles d'ExcluEs est bien, mais ce n'est pas facile de mettre en place ce type de système.

Participant-e : Il y a une chose dont on a pas parlé, c'est le roulement des locataires parce que nous savons tous qu'il est bien difficile de faire participer les gens quand ils ne restent pas longtemps.

Participant-e : La participation des gens est diverse. Nous avons certains qui sont impliqués tout le temps, d'autres ne le sont pas, et quelques-uns vont et viennent en fonction des projets, des dossiers.

Participant-e : De notre côté, nous pouvons affirmer que seuls 5% à 10% des locataires de la SHAPEM s'impliquent. Tout le reste est composé de gens de la communauté n'habitant pas à la SHAPEM. Il y a plus d'implication à Montréal-Nord qu'à Hochelaga-Maisonneuve.

Participant-e : La mobilisation de l'Accorderie est extrêmement positive parce que c'est créatif et ça vient de la personne, il n'y a rien de mieux. Cependant, le besoin de structure est *sine qua non* pour que ça marche.

Participant-e : Ce type de projet ne fonctionnerait pas dans un quartier qui n'est pas défavorisé. Pourtant, une participation citoyenne n'est pas juste d'ordre matériel. Elle est surtout basée sur l'intérêt que le besoin. En fait, c'est plus de l'ordre du social que du financier.

Participant-e : Il arrive que des bénévoles qui ne sont pas toujours pauvres s'impliquent parce qu'ils s'ennuient. L'isolement n'a pas de valeur financière et touche tout le monde.

Question : Comment agit-on avec toutes les idées avancées ? C'est bien à dire, mais à faire, on s'y prend comment ? Sur le terrain, comment mettre en place une mobilisation ?

Participant-e : J'ai l'impression que ça risque d'être de plus en plus difficile. Les générations à venir ont l'air d'être plus individualistes et moins sensibles aux causes sociales. L'Accorderie pourrait être une solution pour les personnes bénévoles qui s'impliquent, mais je pense que l'avenir est dans les pairs aidants.

Participant-e : En partant du concept du micro, il devrait être simple de commencer la démarche. Ensuite, on verra si ça marche et profiter des rencontres pour faire avancer les choses.

Enjeux

- ✓ La mobilisation demande un travail soutenu et de longue haleine ;
- ✓ Un nombre restreint de personnes peut commencer un mouvement de mobilisation ;
- ✓ Il existe des microsociétés dont il faut connaître les règles pour les mobiliser;

Rôle du soutien communautaire en lien avec la citoyenneté

Le soutien communautaire a pour rôle de :

- ✓ Favoriser une mobilisation continue à échelle humaine au rythme des personnes ;
- ✓ Relier ses mobilisations de l'éducation populaire en expliquant le pourquoi des actions citoyennes ;
- ✓ Utiliser différents types d'activités et médiums pour toucher le maximum une population aux réalités variées;
- ✓ Travailler avec le milieu et favoriser les partenariats et projets communs.